Jean-Claude PAVIS

Conseiller municipal d'Alençon
Conseiller général de l'Orne

Jacques CAILLAUD

Maire-Adjoint de La Ferté-Macé



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le 21 mars, vous allez dire ce que vous souhaitez pour notre pays.

La première de nos préoccupations est l'emploi. Tous les pays développés sont confrontés à ce grave problème. En France, l'inflation diminuée, la stabilité du franc, la modulation des charges, la formation, ont permis de mieux maîtriser notre économie. Mais ces efforts n'ont pu compenser les effets du ralentissement mondial et de l'explosion de la technologie.

Aussi, est-il indispensable de **tracer de nouvelles pistes pour l'emploi :** partage négocié du travail, 35 heures au niveau européen, cessation progressive d'activité, emplois de proximité…

Il faut, dans le même temps, **maintenir la cohésion sociale** par :

- la reconnaissance de toutes les catégories socio-professionnelles,
- la solidarité entre générations,
- l'égalité des chances.

Ce qui manque cruellement à l'Orne, c'est **un projet de développement :** un changement de génération au sein des conservateurs et des libéraux n'y suffirait pas. **Si demain l'État venait à se désengager, les Ornais paieraient le prix fort.** Il reste beaucoup à faire. C'est vrai pour les communications, l'enseignement supérieur, l'animation économique et les équipements (logements, services...).

Avec mon suppléant, Jacques Caillaud, je vous propose d'y travailler.

Emploi, aménagement, solidarité,
telles sont nos priorités.



Jean-Claude PAVIS



Vu les candidats

Alliance des Français pour le progrès 

VOTEZ DÈS LE 21 MARS

POUR L'EMPLOI

- Encourager le partage négocié du travail, sans pénaliser les bas salaires.
- Avancer vers les 35 heures hebdomadaires, dans le cadre européen.
- Favoriser une initiative européenne de croissance, au service de l'emploi.
- Poursuivre la rénovation de l'Éducation Nationale. Étendre et adapter les formations dans l'Orne.
- Développer les emplois de proximité, les métiers liés à la défense de l'environnement.
- Soutenir la diversification de l'activité agricole et la qualité des produits.
- Veiller à ce que les investissements et les efforts de l'État et des collectivités, consentis aux entreprises, s'équilibrent par des contreparties en matière d'emploi.

POUR L'AMÉNAGEMENT

- Réaliser les projets d'autoroutes Rouen-Tours et Falaise-Sées.
- Améliorer la liaison Paris-Bretagne par l'aménagement des routes Nationales 12 et 176 (Le Mêle, Alençon, Domfront).
- Moderniser la ligne Paris-Granville, en préservant les gares de Surdon et Briouze.
- Préserver l'espace rural ; reconnaître la fonction de l'agriculteur en matière d'aménagement.
- Renforcer le partage des ressources fiscales entre zones urbaines et rurales, entre régions riches et pauvres.
- Adapter les services publics pour leur maintien en milieu rural et dans les quartiers urbains (postes, écoles, transports…)
- Accentuer l'effort de rénovation et de construction de logements locatifs dans les villages et dans les villes.

POUR LA SOLIDARITÉ

- Refuser une protection sociale à deux vitesses.
- Consolider le droit à la retraite à 60 ans (création d'un fonds de solidarité…).
- Renforcer le financement de la sécurité sociale en le basant sur tous les revenus.
- Maîtriser les dépenses de santé sans remettre en cause le niveau de couverture sociale.
- Améliorer les dispositifs d'insertion sociale (entreprises d'insertion, emplois d'utilité sociale).
- Garantir l'égalité des chances, notamment dans le domaine éducatif.
- Permettre à chacun de vivre dans la dignité et la sécurité quels que soient son âge et sa situation sociale.
- Développer la solidarité et la coopération avec le tiers-monde ; favoriser l'émergence de la démocratie dans les pays en voie de développement.

VOTEZ POUR LE PROGRÈS

Jean-Claude PAVIS
40 ans, rééducateur

suppléant

Jacques CAILLAUD
46 ans, contrôleur laitier



16564 bemo graphic 33 26 33 63 03/93